



MAIRIE DE PUGNAC

Commune de PUGNAC

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Modification simplifiée n° 3 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté en date du 16/10/2023 le Maire de PUGNAC a engagé une modification simplifiée n° 3 du plan local d'urbanisme de la commune.

Une mise à disposition du public relative au projet de modification simplifiée n° 3 du « Plan Local d'Urbanisme » de PUGNAC sera ouverte du vendredi 19 janvier 2024 au lundi 19 février 2024 inclus.

Ce projet de modification simplifiée porte sur la suppression d'emplacements réservés n° 5 et n° 7.

Le dossier de projet de modification simplifiée du PLU et l'exposé de ses motifs seront mis à disposition du public comme suit :

- Sur le site internet www.pugnac.fr
- A la Mairie 558 Rue de l'Hôtel de Ville 33710 PUGNAC du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 15h à 17h30.

Les observations pourront être consignées sur le registre déposé en mairie ou reçues en mairie par voie postale ou communiquées par voie électronique à l'adresse suivante mairie@pugnac.fr